



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 121726

### Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la modernisation des RER C et D dans le cadre du projet de « Grand Paris ». Ce projet prévoit, notamment, un nouveau réseau de 130 kilomètres de lignes de métro automatique et la mise en place d'un nouveau plan RER. Or, il apparaît que le plan du schéma directeur des nouvelles lignes oublie une interconnexion essentielle pour le sud francilien, à savoir entre la gare RER de Juvisy-sur-Orge et l'aéroport d'Orly où s'arrêtera la future ligne verte du métro automatique. Cette absence d'interconnexion n'est pas sans conséquence pour les usagers du sud de l'Île-de-France. En effet, ceux utilisant le RER et désireux de se rendre à Versailles, par exemple, devront toujours transiter par Paris, soit près de deux heures pour se rendre à destination. Il lui demande donc quels aménagements pourraient être apportés afin de répondre aux préoccupations légitimes exprimées par les usagers et aux objectifs poursuivis en matière environnementale.

### Texte de la réponse

Le 26 mai 2011, le conseil de surveillance de la société du Grand Paris (SGP), établissement public chargé de la maîtrise d'ouvrage du réseau en vertu de la loi du 3 juin 2010, a arrêté le schéma d'ensemble du projet de rocade, conforme à l'accord passé avec la région le 26 janvier 2011. Le schéma d'ensemble a ensuite été approuvé par décret en conseil d'Etat le 24 août 2011. Ce réseau de transport, long d'environ 175 km et qui comportera 57 gares nouvelles, se compose de trois lignes qui desserviront notamment les trois aéroports parisiens, les futurs clusters d'Île-de-France ainsi que le centre de Paris en empruntant l'actuelle ligne 14. Lors de l'accord du 26 janvier dernier relatif aux transports publics en Ile-de-France, l'Etat et la région ont également décidé d'unir leurs efforts afin de permettre la réalisation d'ici 2025 du plan de mobilisation, essentiellement financé au travers des contrats de projets Etat-région. Afin de mettre en place les opérations les plus urgentes, dont notamment les schémas directeurs des RER C et D et du prolongement du RER E à l'ouest, l'Etat et la région Ile-de-France ont signé, le 26 septembre 2011, une convention spécifique transport, complémentaire à l'actuel contrat de projets, qui porte leur engagement conjoint à plus de 3,2 Md€ sur la période 2010-2013. Cette convention va également permettre de financer le réaménagement du pôle de Juvisy, dont les travaux sont nécessaires afin d'améliorer les liaisons de modes à modes dans le deuxième pôle multimodal de la région Ile-de-France. S'agissant d'une liaison entre la gare RER de Juvisy-sur-Orge et l'aéroport d'Orly, le plan de mobilisation pour les transports prévoit la réalisation du tramway T7, qui reliera Villejuif au pôle multimodal de Juvisy à l'horizon 2017, en desservant également l'aéroport d'Orly. A Orly, il sera en correspondance avec les lignes Orly - Versailles et Orly - Pleyel du réseau du Grand Paris Express. L'actuel contrat de projets Etat-région assure le financement des travaux de la première phase du tramway entre Villejuif et Athis-Mons, la convention spécifique transport apporte des financements complémentaires afin de terminer les études et d'engager les travaux de la deuxième phase entre Athis-Mons et Juvisy. Afin de relier Versailles depuis le sud de l'Île-de-France, le plan de mobilisation prévoit la réalisation du tram-train Massy-Evry. Inscrit au contrat de projets 2007-2013 et à la dynamique espoir banlieue, ce projet, qui sera en correspondance avec le RER B (gare de Massy), le RER C (gares de Massy et d'Epinay-sur-Orge) et le RER D (gare d'Evry), fait partie des projets prioritaires pour l'Etat. Il remplacera l'actuel RER C entre les gares de Massy-Palaiseau et de Petit Vaux avec une qualité

de service et une fréquence de desserte accrue. L'accord du 26 janvier 2011 prévoit un prolongement de ce projet jusqu'à Versailles à l'horizon 2020.

## Données clés

**Auteur :** [M. Franck Marlin](#)

**Circonscription :** Essonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121726

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 8 novembre 2011, page 11756

**Réponse publiée le :** 14 février 2012, page 1413